



Muel'Info



SOMMAIRE

■ Le Mot du Maire	p.3
■ Infos municipales	p. 4 à 9
- Vœux du Maire	
- CCAS et vie sociale	
- Repas des ainés	
- Banque alimentaire	
- Comptes rendus	
- Etat civil	
■ Vie scolaire	p. 10
■ Vie culturelle	p. 12 à 16
■ Vie associative	p. 17 à 21
■ Infos pratiques	p. 22 à 25
- Pompiers	
- Horaires transport	
- Inscription liste électorale	
- CNI et passeport	
- Recensement militaire	
- Objets trouvés	
- Infos communauté de communes	
- Info fibre	
- Evènements	
■ À venir	p.25
■ Rétrospectives	p. 26 à 28

Directeur de publication : Patrick CHENAIS

Membres de l'équipe de rédaction : MORICE Anne-Marie / CARDINAL Françoise / GILLET Isabelle / ROSELIN Elodie / LEPRETRE Nathalie / TROCHU Pierre / Pierrick BEDEL

Impression :  WWW.ROUENN.BZH

Horaires ouverture

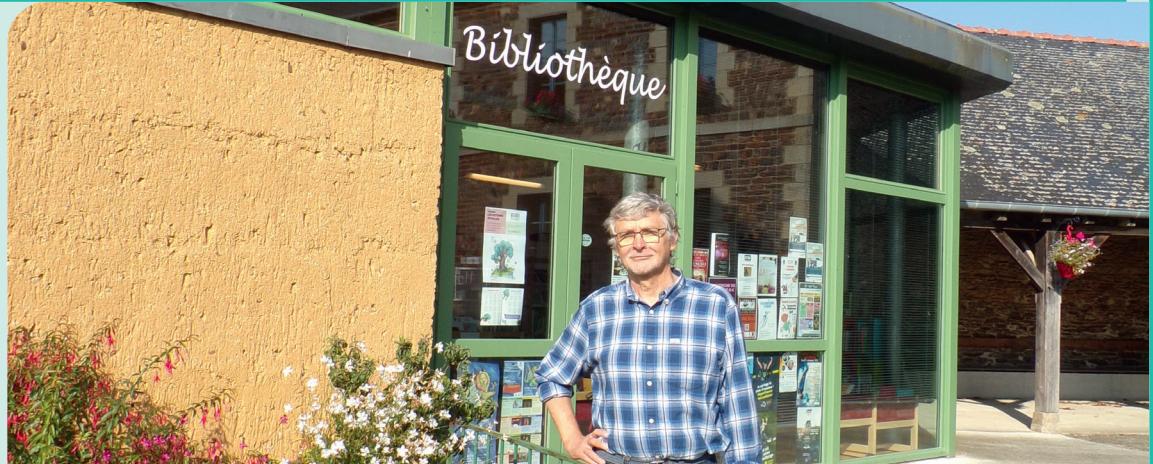
Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00

Samedi : les 2 premiers samedis de chaque mois : 9h00 – 12h00

Les autres samedis permanence des adjoints de 10h00 à 12h00

Tél. 02 99 07 52 35 – mairie@ Muël.bzh





Bonjour à toutes et à tous, je suis très heureux de vous présenter ce nouveau bulletin qui arrive avec les beaux jours.

Vous y trouverez une rétrospective des activités des derniers mois écoulés et peut être vous reconnaîtrez vous sur l'une des nombreuses photos.

Ce bulletin va vous permettre de vous informer également des infos communales, mais aussi des fêtes à venir réalisées grâce aux associations.

Je profite de ce « mot du maire », pour apporter quelques précisions sur l'installation très prochaine de 2 radars pédagogiques dans le bourg car je sais que quelques-uns s'inquiètent... Il ne s'agit pas de radars destinés à verbaliser et à sanctionner, mais simplement de dispositifs de prévention. Ils afficheront simplement en rouge votre vitesse si vous dépassiez la limite autorisée. Si c'est vert tout va bien...

Dans tous les cas, je le redis, aucune infraction ne sera relevée.

Autre projet en cours actuellement sur la commune, l'implantation d'une antenne relais 4G prévue dans le bout du terrain de foot.

Je suis à l'origine de la demande de cette antenne auprès de l'état qui l'a retenue dans le plan new deal téléphonie en 2023. Ce plan est un plan d'engagement de l'état de supprimer les zones blanches sur l'ensemble du territoire national.

Notre commune a été retenue avec trois autres communes du département pour intégrer ce plan.

Ma motivation et celle du conseil municipal pour solliciter cette antenne est la sécurité des gens qui à l'intérieur de cette zone et sur le territoire de la commune peuvent avoir des difficultés à solliciter les secours (Pompiers, Gendarmerie, Télé Alarme pour les personnes isolées, déclenchement Codis en cas d'incendie). J'ai été confronté à ces différentes difficultés.

Cela me paraît être une cause majeure, ces difficultés et ces risques ne sont pas nouveaux, la population se plaint depuis plusieurs années sans qu'aucune démarche n'ait été effectuée.

Quant à l'emplacement, l'opérateur à une obligation légale contrôlée par l'état, de répondre aux normes sanitaires et réglementaires (fixées par la haute autorité de santé). Il faut également prendre en compte la fin du réseau cuivre.

Ces petits points étant éclaircis, je vous souhaite une bonne lecture et je remercie tous les membres de la commission communale chargés de la rédaction de ce bulletin qui à chaque fois le rende plus exhaustif et agréable à lire.

Le Maire, Patrick CHENAIS

Infos municipales

VŒUX 2025 Mises à l'honneur

Médaille communale **Joseph UDIN**

Joseph est membre du club du muguet depuis 25 ans, puis trésorier et enfin Président du club du Muguet en 2018 à la suite d'Alfred GILLET. Il est l'organisateur des concours de belotes et de palets et a insufflé une dynamique au club qui se poursuit aujourd'hui sous la présidence de Daniel TOQUET qui lui a succédé l'année dernière. Il est Président honoraire du club. Il a été également membre du CCAS de 1995 à 2001.



Médaille communale **Marcel GILLET**

Marcel GILLET a effectué 32 années de présidence de la section des anciens combattants, il a adhéré à cette association au retour de son service militaire 1959/1960. Le 11 novembre 2024, nous lui avons remis la médaille du mérite interdépartemental des ACPG / CATM. Il a été également conseiller municipal de 2001 à 2008.

Médaille communale **Anne-Marie MORICE**

Anne-Marie est née il y a quelques années à ST MEEN. Elle a grandi au cœur du bourg de Muël dans le bar épicerie de ses parents. Elle est très attachée à sa commune et s'est engagée dans la vie communale en devenant membre du conseil municipal lors des élections de 1995 et devient adjointe.

Elle sera réélue à chaque élection entre 2001 et 2020, ou elle sera également toujours adjointe notamment aux affaires scolaires, périscolaires et sociales, au logement et à la petite enfance, aux relations avec les associations. En 2020 elle est de nouveau élue et devient 1^{re} adjointe. Elle aborde donc son 5^e mandat. Cela fait 30 ans au service de la commune et de ses habitants, cet engagement est exceptionnel quand on voit la difficulté de trouver des personnes à s'engager pour leur commune et le service public.

Elle a été également pendant 4 mandats membre du CCAS de Muël de 1995 à 2020 (25 ans)

Nous souhaitions la mettre à l'honneur pour 30 ans d'engagement auprès de la commune et nous lui souhaitons de continuer encore longtemps dans cet engagement au service de la commune et de la population de Muël.



Un grand merci à Marie GUERY qui nous a aidé et donné une visibilité sur INTERNET dans la recherche de futurs boulangers



Présentation des nouveaux boulangers qui ouvriront en septembre 2025



CCAS et vie sociale

Une centaine de personnes étaient présentes lors du repas du CCAS du 5 mai 2024. Le repas préparé par Xavier Lamoitte et Isabelle Gillet aidés des membres du CCAS et des élus du Conseil Municipal a été servi par huit jeunes de la commune, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Nos ainés de 90 ans et plus ont reçu leur colis composé de produits émanant des trois commerces de la commune.

Le repas du CCAS de cette année aura lieu **le dimanche 27 avril 2025**.



13 décembre :
Distribution des colis
dans les EPHAD

TÉLÉTHON

Dans le cadre de l'opération Téléthon 2024, trois actions principales menées par les habitants de la commune de Muël, à savoir :

- La fête du muscle par les enfants de l'école des Petits Pitaos le 29 novembre organisée par l'Equipe enseignante a permis de récolter 136 €.
- L'Association des randonneurs réunissant une cinquantaine d'habitants et élus lors de la marche du 30 novembre a collecté 263 €
- Le Club du Muguet en organisant des repas à emporter dont 1€ par repas en don pour L'AFM, le samedi 14 décembre a recueilli 370 €



Infos municipales

Lors des voeux du 10 janvier 2025, les trois chèques ont été remis à Claude Briant Trésorier et Françoise Cardinal organisateurs du Téléthon. D'autres dons se sont ajoutés, permettant de verser la somme globale de 860 €, au compte de l'AFM.

Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal et les membres du CCAS s'associent à moi pour vous remercier sincèrement. Nous soulignons l'engagement régulier intergénérationnel des habitants de Muël. Les bénévoles et responsables des associations et élus contribuent à la recherche, depuis de nombreuses années, permettant ainsi de trouver de nouveaux traitements pour les maladies orphelines.

Toutes nos félicitations et remerciements pour votre générosité.

L'édition du Téléthon 2025 se déroulera les vendredi 05 et samedi 06 décembre 2025, gageons que nous répondrons présents.

Françoise Cardinal



14 décembre : Repas au profit du TELETHON

L'ADMR de SAINT MEEN propose divers services



- Aide et accompagnement à domicile
- Entretien du logement, du linge
- Courses

Pour les personnes âgées, personnes avec un handicap, familles (gardes d'enfants)

Aide financière et avantages fiscaux

Pour en savoir plus : 02 99 09 55 02

Compte rendus des conseils municipaux

(Comptes rendus complets disponibles sur le site : www.Muel.bzh)

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024

Objet : Prix de la cantine

Madame la Maire adjointe présente le décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire. Conformément à l'article 1 le prix de la restauration est fixé par la collectivité territoriale. Madame la Maire adjointe rappelle au conseil le prix du repas à la cantine scolaire : 3,30 € le repas et 4 € le repas occasionnel depuis le 1^{er} septembre 2023.

Le conseil municipal, décide de fixer le prix de la cantine à 3,40 € et le prix du repas exceptionnel à 4 € à compter du 1^{er} octobre 2024

Objet : prix de la Garderie

Madame la Maire adjointe informe le conseil municipal que le prix de la garderie est depuis 2000 à 1,25 € de l'heure (toute heure entamée est due). De

même pour le 3^e enfant le prix est divisé de moitié.

Le conseil municipal, décide de fixer le prix de la garderie à 1,40 € de l'heure (toute heure entamée est due), à l'unanimité et décide de maintenir un tarif dégressif (réduction de 50%) pour le 3^e enfant et suivant soit 0,70 € de l'heure (toute heure entamée est due)

Objet : Assurance missions collaborateurs

Le conseil municipal, retient l'offre de GROUPAMA pour un montant de 555,69 €TTC, concernant la « mission collaborateurs (élus et agents) ». Ce contrat a pour objet de garantir les véhicules des élus et agents lorsqu'ils sont utilisés pour des déplacements nécessités par leurs fonctions (élus) ou leurs déplacements professionnels (agents). Ce contrat ne couvre pas le trajet domicile lieu de travail des agents (cela étant assuré par un autre contrat déjà établi).

Objet : Subvention exceptionnelle Danse la Pitaudière

Madame la Maire adjointe présente la demande de la section Danse de la Pitaudière nouvellement créée. Afin de débuter l'activité la section demande une subvention auprès de la commune d'un montant de 600 € (notamment pour payer la prestation du professeur de danse).

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire à son budget 2024 au compte 6574 la somme de 600 € pour la section danse de la Pitaudière.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2024

Objet : Avenant convention SDE35 – Effacement des réseaux rue de Penhoët

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant de l'effacement des réseaux rue de Penhoët proposé par le SDE 35 (Syndicat Départemental d'Energie35) reprenant les engagements réciproques pour la mise en œuvre de cette opération et les modifications à y apporter. L'objet de l'avenant est de modifier les modalités financières de la convention afin de recalculer la participation de la collectivité sur la base du bordereau des prix de l'entreprise réalisant les travaux.

Le montant des participations d'origine était de :

- Travaux sur réseaux électriques : participation communale : 7 320.00 €
- Travaux éclairage public : participation communale : 2 806 €
- Infrastructures de télécommunication : 13 725.60 € (à la charge de la commune)

Le montant recalculé des participations est de

- Travaux sur réseaux électriques : participation communale : 5 241.34 €
- Travaux éclairage public : participation communale : 3 919.19 €
- Infrastructures de télécommunication : 15 280.43 € (à la charge de la commune)

Le Conseil Municipal, valide la proposition d'avenant du SDE 35 (Syndicat Départemental d'Energie 35),

Objet : Convention avec le FDGON 35

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la convention multi-services (pour renouvellement) proposée par la FDGON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine). Elle a pour objet d'améliorer et de pérenniser la qualité et l'extension des services proposés dans

la lutte contre les nuisibles. La participation de la commune serait de 140 € par année. Le Conseil Municipal, ne souhaite pas reconduire cette convention,

Objet : Convention de disponibilité des sapeurs-pompiers

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'un agent communal est devenu sapeur-pompier volontaire. A cet effet, le SDIS 35 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) propose une convention de disponibilité. Le conseil municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la convention selon les modalités suivantes :

- Impossibilité de partir pendant la période scolaire sur la tranche horaire 8h -16h (obligation impérative de service au sein de la collectivité)
- Pas de retard à l'embauche

Objet : convention la Poste / commune

Monsieur le Maire expose au conseil que la convention entre la Poste et la commune concernant l'Agence Postale Communale est arrivée à expiration le 10 juillet 2024. La Poste propose une nouvelle convention rédigée conjointement entre l'Association des Maires de France, l'Etat et La Poste.

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Poste et la commune concernant l'Agence Postale Communale pour une durée de 9 ans à compter du 04 novembre 2024.

Objet : Parcellle C 228 – Espace naturel sensible

Monsieur le Maire présente la demande de Maître VACHON Béatrice, notaire à MONTFORT SUR MEU, concernant une déclaration d'intention d'aliéner soumise au Droit de Préemption délimité au titre des espaces naturels sensibles dont la commune a délégation. Il s'agit de la parcelle C228 (landes de Trékoët), située dans ce périmètre.

Le conseil municipal,

- décide de préempter la parcelle C 228 situé dans le périmètre d'un espace naturel sensible (délibération du 17 décembre 2019),
- décide d'acquérir auprès de la DGFIP (Gestionnaire des patrimoines privés), propriétaire du bien, la parcelle C 228 au prix de 1 246.80 €,
- demande à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de l'aide à l'acquisition foncière dans les sites labellisés « espace naturel sensible ».

Infos municipales

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Objet : Parcellle ZV35 – Droit de Préemption

Monsieur le Maire présente la demande de Maître PATARD Karine, notaire à SAINT MEEN LE GRAND, concernant une déclaration d'intention d'aliéner soumise au Droit de Préemption. Il s'agit de la parcelle ZV35 (Cocagne), située dans ce périmètre. La préemption porte sur une partie de la parcelle pour environ 3 ha. La partie de la parcelle soumise au droit de préemption se situe en zone 2AUi (zone à vocation industrielle, artisanale et de services à long terme) et a été mise en place dans le PLU pour un futur projet d'usine d'eau.

Le conseil municipal,

- décide de préempter partiellement la parcelle ZV35 situé dans le périmètre pour une superficie de 3ha environ,
- décide d'acquérir auprès des consorts MARTEL, propriétaire du bien, une partie de la parcelle ZV35 au prix de 4 500 €/ha,

Objet : Convention d'étude 2025 : Consultassur

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition de Consultassur pour un montant de 1500 €HT pour une mission d'audit et d'assistance à l'organisation d'un appel à la concurrence sur le poste « assurances » pour un montant de 1 500 €HT.

Objet : Reconsidération d'une zone d'accélération des énergies renouvelables

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 28 mars 2024 le conseil municipal a défini des zones d'accélération des énergies renouvelables, notamment 4 zones de développement éolien. Monsieur le Maire indique que la zone D « Trékoët » se trouve dans un secteur boisé. Dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Muël c'est une zone naturelle et un espace boisé classé (EBC). Après une rencontre également avec le SDE35 (Syndicat Départemental d'Energie) il semblerait que cette zone ne soit pas judicieuse. Monsieur le Maire propose de retirer cette zone.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (5 voix pour, 6 abstentions, 2 contre),

- décide de retirer la zone D « Trékoët » (zone de développement éolien) de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune
- demande à Monsieur le Maire de transmettre cette décision à Monsieur le Préfet ainsi qu'à la Communauté de Commune de SAINT MEEN MONTAUBAN

Objet : Ouverture ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la proposition d'ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 €. La durée est de 12 mois et le taux variable (index TI3M / marge : 0.76 %). La commission d'engagement est de 0.25 % du montant.

Objet : Projet de CEP (Conseil en Energie Partagé)

Monsieur le Maire présente le projet de mise en place d'un CEP (Conseil en Energie Partagé) entre les deux Communautés de Communes (CDC ST MEEN/ MONTAUBAN et Brocéliande Communauté) avec un portage par le Pays de Brocéliande. Ce projet a pour mission :

- un accompagnement des communes : du bilan énergétique de leur patrimoine à des préconisations pour réduire les consommations et à l'accompagnement des projets (aide à la rédaction du cahier des charges, à l'analyse des offres, ingénierie financière...)
- des actions de sensibilisation, formations des élus. es et agents.es techniques

Le Conseil Municipal, (7 contre, 5 abstentions, un pour) ne souhaite pas participer au projet de CEP.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2025

Objet:Convention d'occupation du domaine public FREE/Commune

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le programme national de résorption des zones blanches en matière de téléphonie ainsi que l'ensemble des programmes de couverture ciblée. La commune de Muël est concernée par l'arrêté du 27 juin 2024 paru le 16 juillet 2024 au journal officiel définissant la deuxième liste des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles au titre du dispositif de couverture ciblée pour l'année 2024. Free Mobile a jusqu'au 16 juillet 2026 pour construire un site opérationnel en Ran Sharing (partage de réseau) 3G et 4G pour les 4 opérateurs de téléphonie mobile.

Monsieur le Maire présente le dossier d'information Mairie. L'arrêté donne 5 points précis à couvrir avec un seul pylône d'une hauteur de 24m. L'antenne serait installée sur la parcelle AB 329 rue du Petit Chemin à Muël et fera l'objet d'une convention portant sur l'occupation de cette parcelle pour une durée de 12 années et une redevance annuelle de 1 000 €. Le projet de convention (et ses annexes) est joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable pour l'implantation d'une antenne relais sur le site prédefini.

Objet : Cotisation 2025 à l'association des maires ruraux

Le Conseil Municipal valide la cotisation 2025 de 154 € de l'association des Maires ruraux. La cotisation comprend l'adhésion départementale de 79 € et l'adhésion nationale de 75 € soit 154 €.

Objet: Demande de subvention DETR/DSIL: Toiture de l'école

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la DETR/DSIL, la commune peut solliciter des subventions pour des gros travaux de réparation des écoles publiques. Monsieur le Maire indique que les deux toitures de l'école sont très abîmées et de nombreuses ardoises commencent à tomber lors des coups de vent et des infiltrations d'eau dégradent les classes. Les toitures datent de la construction de l'école dans les années 60. Il devient urgent de remplacer les 2 toitures.

Le montant des travaux s'élève à : 42 121.40 €HT

- Toiture école maternelle et garderie : 10 224.60 €HT
- Toiture école primaire : 31 896.80 €HT

Le conseil municipal accepte le plan de financement présenté et demande à Monsieur le Maire de solliciter la DETR et la DSIL 2025 pour ces travaux,

Objet: Demande de subvention DETR/DSIL: Matériel informatique de l'école

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la DETR/DSIL, la commune peut solliciter des subventions pour l'acquisition de matériel informatique en lien avec les activités scolaires obligatoires de l'école. Cela porterait sur l'acquisition de 6 portables avec logiciels avec formation et installation aux nouveaux matériels et logiciels.

Le montant de cette acquisition est de : 10 128.00 €HT

Le conseil municipal accepte le plan de financement présenté et demande à Monsieur le Maire de solliciter la DETR et la DSIL 2025 pour cette acquisition,

Commission cheminement piétonnier

Nouvelle commission pour le cheminement piétonnier sur la commune

Patrick CHENAIS, Anne-Marie MORICE, Alain MEANCE, Françoise CARDINAL, Claude BRIAND, Elodie ROSELIN, Sylvie LESEC

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2025

Objet : Assainissement - Convention pour indemnisation période transitoire

Monsieur le Maire rappelle que la compétence assainissement est devenue communautaire au 1^{er} janvier 2025. Pendant une période de transition de 6 mois entre le 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 2025, la commune continue d'assurer la gestion de son système d'assainissement collectif.

Les modalités des services fournis par la commune est détaillée dans une convention. En contrepartie la communauté de Communes de ST MEEN MONTAUBAN s'engage à verser à la commune la somme de 1 209 € (somme correspondant à environ 58 heures technique pour la période transitoire).

Le conseil municipal accepte les termes de la convention présentée

Thème : Urbanisme

Objet: Suivi de la consommation foncière - Rapport triennal 2021-2024

Monsieur le Maire indique que les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme doivent fournir tous les 3 ans un rapport concernant l'artificialisation des sols sur son territoire. Monsieur le Maire présente les données qui seront jointe à ce rapport au conseil. Sur la période 2021-2024 la commune a consommé 0.06 ha.

Le conseil municipal valide le rapport triennal de suivi de la consommation foncière sur la période 2021-2024

Objet : Crédit d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe (30/35^e)

Le conseil municipal à adopter la proposition de Monsieur le Maire de créer un poste permanent d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe (30h/35h) pour l'exercice des fonctions d'agent des services techniques polyvalent (école - garderie - ménage) à compter du 1^{er} avril 2025.



Infos municipales

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

Objet : Budget 2025

Section de fonctionnement : DEPENSES / 792 929 €

- Charges de personnel représentent 42 % (42 % en 2024) du budget de cette section (331 034 €)
- Montant des intérêts de la dette : 10 092 € soit 1.27 % du budget de fonctionnement
- Prévision d'excédent compte 023 : 114 931 € (rapport entre les dépenses prévues et les recettes attendues).

Section de fonctionnement : RECETTES / 792 929 €

- Fiscalité : (taxe foncières et compensation habitation) : 383 583 € (48 % des recettes)
- Dotations de l'Etat : 263 480 € (33 % des recettes)
- Revenus des locations (salle / commerces) : 26 500 € (moins boulangerie pour le moment €)
- Redevances cantine / garderie : 49 000 €
- Participation de la poste pour l'agence postale communale : 14 800 €

Section d'investissement : DEPENSES / 725 841 €

- Travaux : 519 457 €
- Remboursement du capital : 69 045 €
- Emprunt si toutes les dépenses d'investissement étaient faites : 274 547 €
- Déficit investissement : 23 726 € (prise en compte de l'excédent d'investissement assainissement – contraction des 2 montants (déficit commune 62 499 € - excédent assainissement 38 773 € = 23 726 €))

Section d'investissement : RECETTES / 725 841 €

- Subventions : 103 929 €
- FCTVA sur travaux 2024 : 22 903 € (récupération de la TVA sur les travaux)
- Excédent de fonctionnement viré à l'investissement : 131 174.28 €
- Prévision d'excédent reporté 2025 : 114 931 € (compte 021 à mettre en parallèle avec compte 023 en dépense de fonctionnement)

Dette :

Annuité de la dette par habitant : la moyenne pour la strate de ces communes : entre 80 et 100 €

- 2018 : 97 € (89 778 € / 925 h)
- 2019 : 98 € (89 778 € / 914 h)
- 2020 : 104 € (94 110 € / 903 h)
- 2021 : 88 € (78 628 / 894 h)
- 2022 : 86 € (77 302 € / 892 h)
- 2023 : 87 € (77 766 € / 891 h)
- 2024 : 87 € (78 248 € / 897 h)
- 2025 : 85 € (78 749.02 € / 928 h)

Capacité de désendettement : c'est le rapport entre l'encours de la dette d'une commune et son épargne (sa capacité d'autofinancement brute : 131 174 € en 2024). Ce ratio permet de déterminer le nombre d'années qu'une commune mettrait à rembourser la totalité de sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Une commune est considérée comme peu endettée si sa capacité de désendettement est inférieure à 10 ans.

- 2019 : 640 641 € / 86 922 = 7.37 années
- 2020 : 881 986 € / 98 287 € = 8.97 années
- 2021 : 756 558 / 73 358 € = 10.31 années
- 2023 : 627 568 / 74 588 € = 8.41 années
- 2024 : 559 631 € / 131 174 € = 4.26 années
- 2025 : 490 586 € / 114 931 € = 4.27 années (c'est une prévision la capacité d'autofinancement sera le résultat des recettes réalisées – les dépenses réalisées)

Si emprunt de 250 000 € en 2025 :

Encours au 1^{er} janvier 2026 : 740 586 € / 110 000 € (prévision 2026) = autour de 7 années

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

DEPENSES		RECETTES	
BOULANGERIE	10 000,00		
RESTAURANT - menuiseries	25 000,00		
AMENAGEMENT BOURG <i>sans aire BIVOUAC 84 408 €</i> local jeune Cimetière clôtures signalisation	13 936,00	amendes de police Région 50 %	
MATERIEL MAIRIE	1 000,00		
ECLISE	2 000,00	DSIL info	4 051,00
MATERIEL OUTILLAGE	45 000,00	DETR info	3 544,00
ECOLE <i>rénovation sécurité informatique</i>	106 645,00	DETR toiture	16 848,00
ECOLE Matériel	-	DSIL toiture	16 848,00
PASSERELLES	6 000,00		
TERRAINS NUS	20 000,00	DETR sécurité	28 085,00
POTEAUX INCENDIE	1 000,00		
LOGEMENT	1 000,00		
SALLES SPORT <i>rénovation énergétique sécurisation</i>	46 165,00	DSIL	2 000,00
EFFACEMENT DES RESEAUX	4 100,00		
BAR SNACK	1 500,00	cdc	32 553,00
TRAVAUX AMENAGEMENT DIVERS	11 111,00		
CANTINE	2 000,00		
LOCAL TECHNIQUE	3 000,00		
ACQUISITION ANCIEN CENTRE DE SECOURS	220 000,00		
		<i>Excédent assainissement</i>	
		FCTVA	22 903,00
Remboursement CAPITAL DE L'EMPRUNT	69 045,00	taxe aménagement	2 000,00
deficit	62 499,33	1068 virement vers investissement	131 174,28
dotation assainissement		amortissement	1 517,00
dette assainissement	74 840,15	dette assainissement	74 840,15
		Virement du fonction. prévisionnel 021	114 931,00
SS TOTAL	725 841,48		451 294,43
TOTAL		à financer EMPRUNT	- 274 547,05

Infos municipales

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

DÉPENSES	Montant	Pourcentage %
011 Charges à caractère général : <i>Electricité, eau, téléphone, fioul, fournitures (scolaires, administratives, d'entretien de petits équipements), contrats, assurance, maintenance, entretien bâtiments, matériels, véhicules, voirie...</i>	215 600,00	27,19
012 Charges de personnel	331 034,00	41,75
014 Atténuations de produits	1 200,00	0,15
65 Gestion courante <i>(subventions asso, service, incendie, indemnités élus...)</i>	118 055,00	14,89
66 Charges financières (<i>intérêts emprunts</i>)	10 092,00	1,27
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	500,00	0,06
042 Dotation aux amortissements	1 517,00	0,19
023 Virement section investissement	114 931,00	14,49
TOTAL	792 929,00	100,00

RECETTES	Montant	Pourcentage %
70 Produits des services <i>(vente de terrains, garderie, cantiene, concessions cimetière, loyers la Poste...)</i>	69 800,00	8,80
73 Impôts et taxes <i>(foncier bâti et non bâti) dotation solidarité CDC, FNGIR, taxes additionnelles</i>	383 583,00	48,38
74 Dotations, participations <i>(DGF, FCTVA, fond départemental taxe pro...)</i>	263 480,00	33,23
75 Produits de gestion courante <i>(revenu des immeubles et locations salle)</i>	30 000,00	3,78
013 Remboursement salaire	10 000,00	1,26
77 Produits exceptionnels	-	0,00
002 Excédent de résultat de l'année dernière reporté		0,00
Excédent assainissement	36 066,00	4,55
TOTAL	792 929,00	100,00

INFOS FIBRE

Après l'arrivée de la fibre Muël se connecte : habitants et numérique au cœur de la vie locale

À Muël, petite commune bretonne pleine de charme, la mairie mise sur le numérique pour rapprocher les habitants et faire rayonner le village. Grâce au site internet Muël.bzh et à l'application IntraMuros, chacun peut participer à la vie locale, rester informé et même attirer les curieux des environs. Et si c'était vous, habitants de Muël, les vrais ambassadeurs de cette révolution connectée ?

Un site internet qui vit avec vous

Le site muel.bzh, c'est bien plus qu'une vitrine : c'est un espace qui reflète l'âme de Muël grâce à vos contributions.

Patrimoine breton, chemins de randonnée, ou encore annonces des associations : tout y est, mis à jour régulièrement avec vos idées.

Vous y trouverez aussi des infos pratiques au quotidien : horaires de la mairie, menus de la cantine, ou encore les dernières offres d'emploi relayées par France travail.

Le site, facile à utiliser sur téléphone ou ordinateur, est conçu pour vous et avec vous.

IntraMuros : Muël dans votre poche

L'application IntraMuros,

téléchargeable

gratuitement, fait vibrer la commune au rythme de ses habitants.

Avec ses notifications en temps réel, la mairie y annonce aussi les événements.

Mais IntraMuros, c'est surtout un outil pour vous donner la parole. Un nid-de-poule sur le chemin du lavoir ? Signalez-le en deux clics. Une idée pour l'animation de l'été ?

Les associations, commerçants artisans, peuvent y partager aussi leurs nouveautés

Ensemble, faisons rayonner Muël

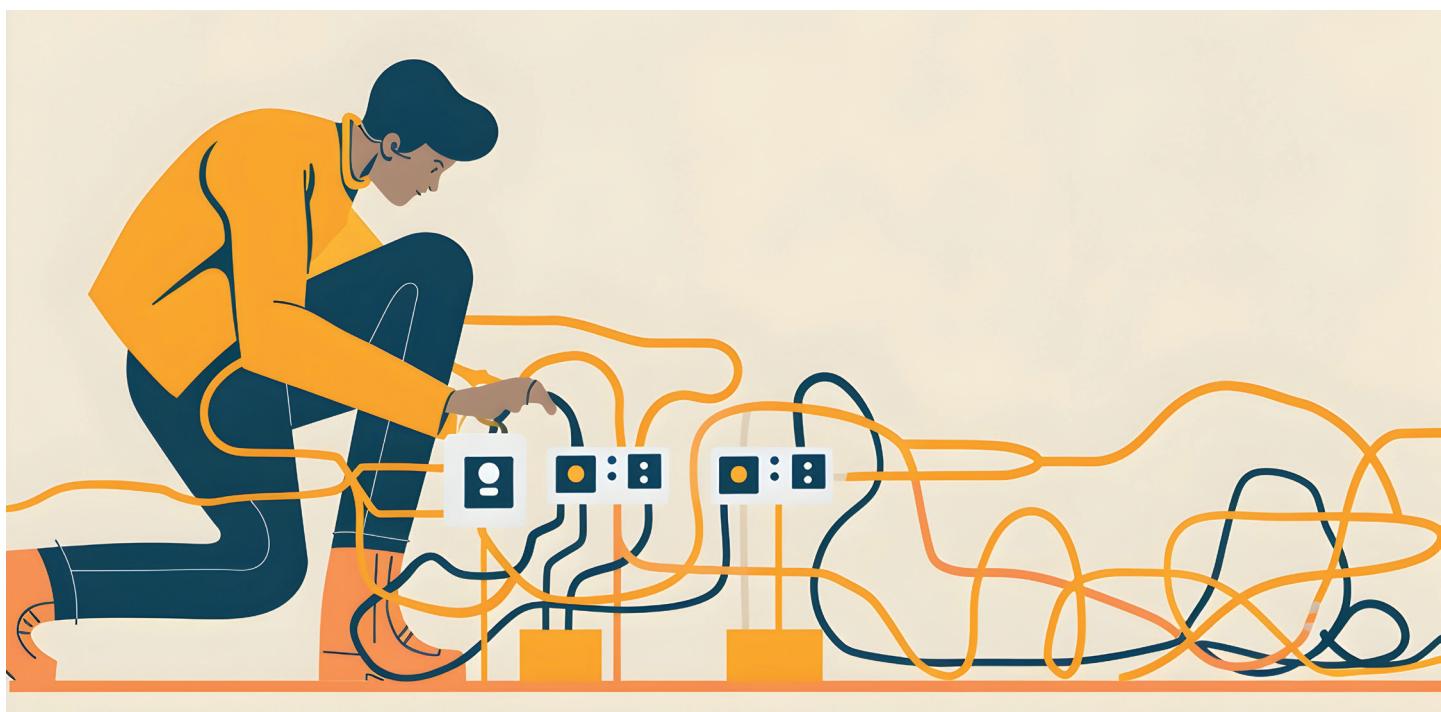
Le site et l'appli ne fonctionnent pas seuls : ils ont besoin de vous. Reliez-les à votre quotidien en téléchargeant IntraMuros (lien sur muel.bzh) et en partageant vos suggestions. Parlez-en autour de vous, à la sortie de l'école ou au café du coin.

Une affichette chez le futur boulanger ou un mot dans le bulletin municipal peut convaincre les plus réticents.

« Muël, c'est nous tous, et ces outils, c'est une façon de le montrer au monde »

Devenez les ambassadeurs d'une commune vivante, connectée et fière de son identité bretonne.

Rendez-vous sur Muël.bzh et IntraMuros pour faire grandir Muël ensemble



• Naissances

- 31 octobre 2024 Layla OLIVE DELOURME
- 13 novembre Enguerrand GEINDREAU DELILLE
- 23 février 2025 Martin MENARD



Décès

- 1^{er} octobre 2024 : LE COQ Franck
- 12 février 2025 : BARON Frédéric



Vie Scolaire

L'école des P'tits Pitaos à Muël : sécurité et bien-être au cœur des priorités

L'école primaire publique des P'tits Pitaos accueille chaque jour ses 99 élèves dans un environnement pensé pour leur épanouissement.

Depuis plusieurs années, la mairie investit dans des travaux visant à conjuguer sécurité, confort et économie d'énergie. Focus sur les dernières améliorations, notamment en matière de protection contre les intrusions et de bien-être des enfants.

Sécurité renforcée : un vidéo-portier pour protéger les petits

Face aux enjeux actuels de sécurité dans les établissements scolaires, l'école des P'tits Pitaos a franchi une nouvelle étape avec l'installation d'un vidéo-portier à l'entrée principale. Ce système moderne permet au personnel de vérifier l'identité des visiteurs avant d'autoriser l'accès, offrant une barrière supplémentaire contre les intrusions.

L'école primaire publique des P'tits Pitaos fourmille de projets et d'activités pour cette fin d'année scolaire. L'équipe enseignante et périscolaire travaille, organise, anticipe chaque animation, toujours en lien avec les programmes scolaires. L'équipe joue un rôle crucial pour nos jeunes, elle se consacre à transmettre des connaissances, développer des compétences et éveiller nos enfants, leur travail va bien au-delà des heures de cours.

Il est prévu entre autres, la visite de la caserne de pompiers de Gaël/Muel, la semaine du cirque à l'école, la fête du court métrage, la journée sport-handicap, les olympiades avec les communes voisines, un projet « rock » avec l'école de musique...

Je voudrais saluer leur engagement, leur contribution à construire avec vous parents, des enfants qui deviendront des adultes éclairés, bienveillants dans notre société. Les moments d'enfance à l'école élémentaire restent souvent des souvenirs forts et importants qui détermineront la personnalité, l'orientation et la construction de nos enfants.

Merci à toute l'équipe enseignante et périscolaire

Anne-Marie MORICE,
1^{ère} adjointe



Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), pour répondre aux risques majeurs et aux menaces d'intrusion.

Le vidéo-portier, discret mais efficace, contribue ainsi à un environnement protégé.

Des travaux de sécurité incendie, et intrusion ont également été réalisés afin de protéger les enfants, l'équipe enseignante et communale ainsi que les équipements et biens mobiliers.

Ces aménagements s'ajoutent à des efforts antérieurs pour rendre l'école plus économique et confortable. En 2022, des travaux d'isolation ont été réalisés : les murs ont été renforcés avec des matériaux performants, réduisant les déperditions de chaleur.



Remplacement des éclairages par des luminaires LED sur la totalité de l'Ecole

Les anciennes fenêtres de l'entrée principale, souvent source de courants d'air, ont été remplacées par des modèles à double vitrage.

Ces améliorations, financées en partie par des subventions, ont non seulement fait baisser la facture énergétique, mais aussi offert aux enfants un cadre plus agréable pour apprendre.

Une école qui évolue avec son temps

Avec ses 99 élèves, de la petite section au CM2, l'école des P'tits Pitaos reste un pilier de la vie à Muël. Ouverte depuis 1971, elle continue de s'adapter aux besoins d'aujourd'hui.

Les récents travaux de sécurité, comme le vidéo-portier, complètent harmonieusement les efforts d'isolation et d'économie d'énergie, montrant l'engagement de la commune.

Anne-Marie MORICE, 1^{ère} adjointe
Pierrick BEDEL, 3^{ème} adjoint



Message important du Maire :

Je tiens à demander une nouvelle fois que lors de l'entrée et la sortie des élèves aucun véhicule ne doit s'arrêter sur la route devant l'école afin de déposer les enfants. Il y a le parking de la salle de sport à quelques dizaines de mètres où il est très facile de stationner ainsi que celui autour de l'église, ce qui permet ensuite de rejoindre l'école en toute sécurité.

Je pense que c'est tout simplement du bon sens.

J'ai informé dernièrement la gendarmerie de ce problème récurrent afin qu'il y soit mis un terme. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre sens des responsabilités pour la sécurité de tous.

Le Maire
Patrick CHENAIS

Vie culturelle et associative

Muël, petite commune rurale peut-être fière de la dynamique, du rayonnement qu'elle dégage sur le territoire. Ce dynamisme est une vraie force. La convivialité, le respect, la solidarité et les activités doivent rester l'essentiel. L'attachement aux commerces ruraux, aux activités de nos associations culturelles et sportives incarne le charme et la résilience des villages ruraux. Muël doit une part importante de son dynamisme à ses commerces de proximité et ses associations. De la coiffeuse à l'épicerie le LUCKY BAR en passant par le Bon Ami (animations, pizzas, crêperie...), à l'Antre de l'Eléphant avec leurs soirées spectacles, aux soirées et animations organisées par les associations (repas à emporter, sur place...), tout cela crée des espaces de rencontres, de convivialité, les habitants échangent, se détendent... ce qui contraste avec l'anonymat des grandes surfaces urbaines.

Dans un contexte rural et général où les lieux de convivialité se rarifient, le bar, l'épicerie, le salon de coiffure et bientôt la boulangerie resteront un refuge où les liens humains restent essentiels et importants.

Nous, habitants de Muël, nous témoignons d'une volonté farouche à préserver ce qui fait l'essence de Muël.

En somme, Muël est un exemple vivant dont les commerces de proximité, les associations, les artisans, les agriculteurs sont le reflet d'une commune soudée et fière où chaque initiative compte dans la construction du « bien vivre ensemble ». Merci à tous et continuons sur cette voie

Anne-Marie MORICE,
1^{ère} adjointe

Antre de l'Éléphant Place de l'église



Lieu de création et de rêverie

07 mars : assemblée générale



L'œuvre s'appelle «Le MOAÏ»



Ils ont la tête,
on a les pieds!

Réalisé par Vincent Fonf
(l'antre de l'éléphant)

(Les Moaïs sont des statues géantes
de têtes sortant de terre,
érigées sur l'île de Pâques.)

1ÈRE
ÉDITION

LA FÊTE DES CABANES

MUËL

2025

Du 7 au 12 Juillet

6 jours, 5 équipes, du bois, des vis et de l'originalité, voici la semaine des cabanes à Muël.

Du 7 au 12 juillet 2025, ce projet participatif est lancé pour la première fois, il réunit associations, commerçants, artisans, la commune et les habitants d'un même village.

Les règles du jeu sont simples: en équipe de 3 personnes minimum, l'objectif est de construire une cabane en bois qui puisse protéger un minimum de la pluie et du vent.

Renseignements et inscriptions ?

L'ANTRE DE L'ELEPHANT

Seza Querrien et Vincent Fonf (artistes plasticiens) réveillent cet ancien théâtre paroissial à Muel aux portes de Brocéliande en 2020. Construit en 1933, il s'était endormi durant plus de 40 ans. Ils le remettent aux normes et en font un lieu atypique dédié à la création et à la rêverie. "L'ANTRE DE L'ELEPHANT", une association loi 1901 facilitant l'accès à l'Art en milieu rural est alors créée... Elle est constituée d'habitants et d'artistes du village et des alentours.



Réservation par SMS ou sur le Site

07.48.13.03.73

Contacts

lantredelephant@gmail.com
Informations et Inscriptions
à la newsletter
www.lantredelephant.fr
Facebook et Instagram
L'Antre de l'éléphant
3 place de L'église 35290 Muel

AVRIL

CINEMA

Dim. 6

"FILS DE QUI"

En présence du réal. Le Vicomte et de Ph. Floris/musicien.

16h30 Prix libre

« Fils de Qui » est un film musical, un Opéra Trip-Hop. Mais c'est aussi un opéra métissé, un voyage, une rencontre, une fusion musicale entre l'Orient et l'Occident. L'histoire nous vient de Palestine. Joseph et Marie quittent le Proche Orient pour rejoindre la France... Durée : 1h30



25 Ven. SORTIE DE RÉSIDENCE

CONFÉRENCE GESTICULÉE

Lily Berthe

20h Prix Libre



Dans cette conférence gesticulée, j'ai le plaisir de raconter ce que j'ai découvert sur le sucre de fabrication humaine et ce que j'ai expérimenté... Elle réalise que l'émancipation peut commencer dans son assiette et la défense de son terrain corporel, non pas pour sauver le monde, mais juste, peut-être, pour se sauver elle-même. Un spectacle engagé, intime et poétique.

DANSE BUTOH

Sam. 26

APÉRO DÉCOUVERTE

Burning blue soul, performance de Tina Besnard

19h 6€ / 5€ Adhérents

Toutes ses performances appellent à un archétype auquel nous sommes reliés à notre insu. En ce sens elles sont images, poésie, parfois jusqu'à la dramaturgie tragique ou la dérision, ou les deux à la fois.

Une création inédite sur la poésie du quotidien et l'envol vers le rêve.



LES SAMEDIS DE L'ELEPHANT

PORTES OUVERTES

Prix libre



Tous les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois de 13h30 à 18h30, l'Antre ouvre ses portes et vous propose de découvrir le lieu et les œuvres qui l'habitent.

Guidé et accompagné par Vincent ou Seza, chaque visiteur pioche dans un drôle de sac une carte qui donne la direction d'une œuvre ou d'un univers à découvrir... Vous en aurez la genèse et l'histoire expliquée par l'artiste.

Chaque visite est unique, vous pouvez la vivre plusieurs fois, elle n'aura jamais exactement la même saveur....

BÉNÉVOLES

L'association l'Antre de l'éléphant a besoin de vous :

Vous souhaitez participer et apporter votre aide sur les événements à la buvette, la préparation de la salle ou l'accueil du public ou des artistes ? Venez nous voir, ou envoyez nous un message (coordonnées sur ce flyer).



MAI

18 Dim. SPECTACLE VIVANT

SCÈNE OUVERTE

De 15h à 18h Prix libre

Vous êtes danseurs, acrobates, chanteurs, musiciens. Vous souhaitez partager une création en public ? Rendez-vous sur la scène de l'éléphant ! Renseignements et inscriptions sur le site (voir contacts)

JUIN

CONCERT

Ven. 6

TRIO TALYSMAN

20h 6€ / 5€ Adhérents

Plongez dans une fusion unique où les mots s'entrelacent aux mélodies pour une expérience artistique inédite. Poésie et musique se répondent, s'amplifient, et créent un dialogue vibrant, entre profondeur et émotion.

Trio Talysman

27 Ven. DANSE ET STAGE

APÉRO DÉCOUVERTE

Ombre de l'âme, performance de Charlemagne

19h 6€ / 5€ Adhérents

Le 27, "Ombre de l'âme" est une pièce chorégraphique solo qui explore la lutte entre le bien et le mal, la lumière et l'obscurité, tout en mettant en avant la résilience humaine face à l'adversité. Le danseur incarne un personnage en proie à des forces contraires, symbolisant les défis auxquels il fait face.

Stage le 28, 10h-12h/14h-16h, la dernière journée: 22€ la journée: 44€



lieu de création et de rêve
Muel(35)

#7

Chantier d'Art participatif du 7 au 12 Avril aux jardins de Brocéliande



PROGRAMME PRINTEMPS 2025 2025 AVRIL/MAI/JUIN

ARTS Plastiques

7 au 12

RÉSIDENCE

Avril 12

CHANTIER D'ART PARTICIPATIF aux Jardins de Brocéliande

Vincent Fonf et Seza Querrien

gratuit

Questionner le rapport entre l'Humain et la Nature en créant une œuvre immersive et monumentale dans les Jardins de Brocéliande. L'installation, comme une forme d'anthropomorphique d'un arbre, invite le visiteur à venir s'y abriter.



INSTALLATION

Mai 31

LE PATIO DE L'OGRESSE

Seza Querrien

Prix libre

Visite et vernissage de 14h à 16h. Dans un recoin inhabité depuis des lustres, une déflagration se fait entendre. La nature déboule. Attirée par l'ombre, elle colonise tout sur son passage. Il était une fois, le patio de l'ogresse...

FÊTE DES CABANES Juillet 12

7 au 12

6 jours, 5 équipes, du bois, des vis et de l'originalité, voici la semaine des cabanes à Muél. Du 7 au 12 juillet 2025 est lancé pour la première fois ce projet participatif qui réunit associations, artisans, commerçants et habitants d'un même village. Les règles du jeu sont simples, une équipe de 3 personnes minimum, construire une cabane en bois qui peut protéger un minimum de la pluie et du vent tous en sécurisant un maximum l'utilisateur.

L'Antre de l'éléphant n'est pas un lieu extensible, il est donc conseillé de réserver pour être sûr d'avoir sa place. Pour cela, n'hésitez pas à envoyer un SMS avec un nom et le nombre de personnes au 07.48.13.03.73 ou sur le site.

Le bar sera fermé
du mardi 13 mai au
vendredi 16 mai inclus

Le Bon'Ami

les rendez-vous d'AVRIL

Mercredi 2

16h

Atelier *TRICO'THÉ*

C'est gratuit,
il s'agit d'arriver avec son
ouvrage, débutant ou
confirmé.

L'idée est de passer un joli
moment autour de tricot.



Jeudi 3

20h - 20€ sur inscription

Atelier COUTURE

Un atelier mensuel pour apprendre à coudre,
ou se perfectionner, avec une professionnelle.
Le tout dans une ambiance décontractée et
conviviale.

Séance initiation : bouillotte sèche, lunch box...
on finit les travaux en cours

Samedi 19

À PARTIR DE 19H

GRILLADES AU FEU DE BOIS

Denez à réserver !

Samedi 5

19h30

Concert

Couleur Pomme

quintet en tête-à-tête



E. Mitchell, D. Parton, B. Mars, A. Souchon, LP, Zouk Machine, tout y passe, des tubes d'hier à aujourd'hui, des chansons les plus connues aux petites pépites injustement méconnues. Ils sont deux, ils vous donnent l'impression d'être cinq. Couleur Pomme, c'est la musique dans sa chair, à fleur de peau, un gala, un api birthday, du croquant, de l'acidulé, du sucre, du trognon tout plein, sans pépins (sauf quand il pleut).

Jeudi 24

19h - 20€

ouvert à tous à partir de 18 ans
nombre de places limité

Initiation à la dégustation

2 heures pour vous
apprendre à reconnaître
un vin, les cépages et
l'initiation à la dégustation
en 3 étapes, tout en vous
amusant et en passant
un moment convivial.
(4 vins à découvrir)



Samedi 5

14h00

Atelier ORIGAMI



Pour préparer les fêtes de Pâques

« Crétif jusqu'au bout des doigts avec l'origami !

Créer ta Pochette cœur et ta boite à secret pour y glisser un mot doux et petits trésors »

Adulte et enfants à partir de 7 ans - Les enfants entre 7 et 9 ans devront être accompagnés et réaliser le projet avec l'accompagnant ado ou adulte.
Durée : 1h environ + un temps d'échange Participation compris fourniture du papier : 10€/pers - 19€ / Duo (couple, parents/enfants)
Modalités de règlement : espèces ou chèque. Inscription : Sandra - 09 81 99 62 87 - info@sandra-gaultier.fr

Mardi 29

20h - 20€

Les bavardinades Les parcellaires du Mas Poupéra

(parce qu'on n'a qu'une vie !!!)



19 octobre 2024 :
Coussins cœur

Vie culturelle



Réseau des médiathèques
Saint-Méen Montauban



**Caroline Poirier aidée de ses fidèles bénévoles,
gère avec succès ce lieu de partage.**



BIM! : Réseau des Médiathèques

Inscription gratuite

Pour profiter de l'ensemble de ces services, il vous suffit de vous inscrire en médiathèque où de vous pré-inscrire sur bim-mediathiques.fr. En plus, c'est gratuit ! Une carte de lecteur unique.

Avec la carte BIM!, vous pouvez réserver et emprunter des documents en nombre illimité pendant 3 semaines et faire venir ou rendre des documents dans la médiathèque de votre choix.

Un portail commun

Un nouveau site internet est à votre disposition et vous permet de réserver et prolonger vos documents, suivre l'actualité des médiathèques et consulter l'ensemble du catalogue. Vous pouvez également retrouver les ressources de la médiathèque départementale. Rendez-vous sur bim-mediathiques.fr.

Une navette documentaire

Plus de 110 000 documents seront désormais disponibles et afin de pouvoir en profiter, un service de navette documentaire est mis en place. Vous

souhaitez un document qui n'est pas disponible dans votre médiathèque mais présent dans une autre structure ? Il vous suffira de le réserver sur le site internet du réseau ou directement auprès de votre bibliothécaire et celui-ci viendra jusqu'à vous !

Pour résumer, le réseau BIM, c'est :
14 médiathèques, 1 seule carte, 1 site internet et la gratuité pour tous !



Caroline et les bénévoles vous accueillent sur les horaires de l'Agence Postale Communale de 9h45 à 12h et de 14h à 15h45, le mercredi de 15h à 17h, le samedi de 10h à 12h.

Les anciens combattants Cérémonies et rassemblements



21 septembre :
Cérémonie des 80 ans
de POINT CLOS



11 novembre :
Cérémonie



05 décembre :
Rassemblement
cantonal des anciens
combattants
à Saint-Onen

Vie associative

Le club du Muguet

23 octobre : Repas du club du Muguet



Contact : Président : Daniel TOQUET 06 82 96 34 21

**L'association
les Breizh ardentes
Remise d'un chèque
au profit de l'APE**



07 décembre / remise d'un chèque de l'association
les Breizh ardentes au profit de l'APE

**Tennis club
07 décembre :
Noël au tennis**

Contact : Laurent EPAILLARD
06 10 10 46 11



Gymnastique

05 février, soirée chandeleur à la Gym



N'hésitez pas à nous rejoindre !
Contact : Priscilla : 06 87 15 25 21

Comité de jumelage

05 mars :
Nouveau bureau
au comité de jumelage

Présidente : LAMOTTE Nadine
06 77 71 20 25

Vice-présidente : THEBAULT Nicole

Trésorier : MAILLARD Séverine

Vice-Trésorier : MINIER Marcel

Secrétaire : CHARPENTIER Martine

Vice-secrétaire : GORON Déborah

Membres du bureau :

MALLARD Céline

JALU Marie-Madeleine

GUILLOTIN Isabelle

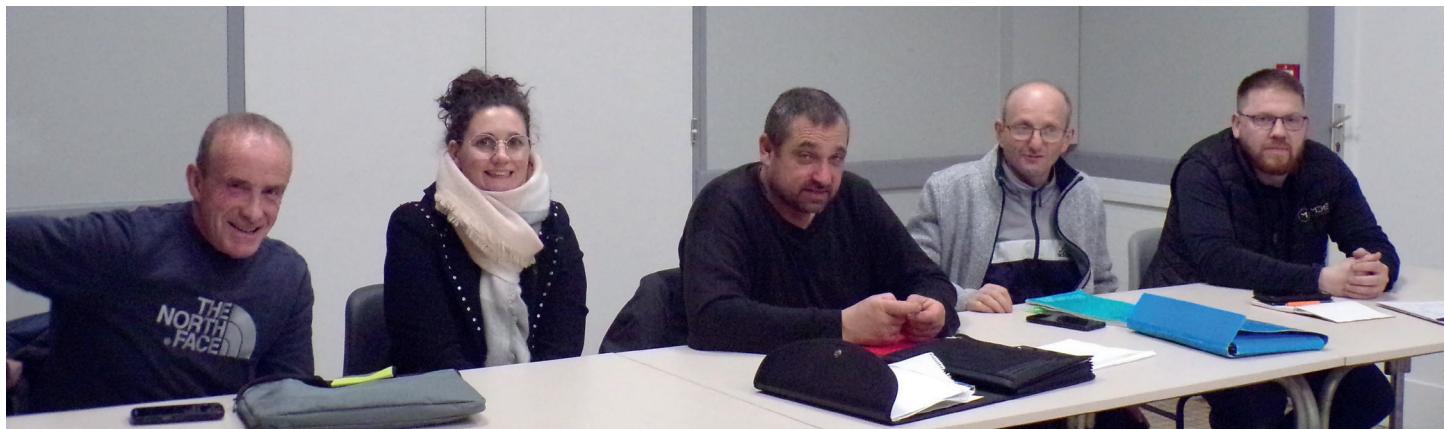
TOQUET Pascal

THEBAULT Bernard



Comité des fêtes

07 mars : Assemblée générale



Contact : Jean-Michel FARRUGIA
06 74 99 50 11

US Gaël Muël



Société de pêche

8 mars : Ouverture de la pêche 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

L'association de pêche a empoissonné à hauteur de 150 kgs de truites, dont 60 kgs
Dans le ruisseau du bois Hamon à Muël.



Infos pratiques

Portillon cimetière :

Vous pouvez désormais accéder au cimetière par le petit portillon accès pour personne à mobilité réduite (PMR) côté ouest, le long du chemin de randonnée.



Numéros d'urgence



Victimes ou témoins de harcèlement :

appelez le 30 20



En cas de cyber harcèlement :

appelez le 30 18

Violences femmes infos :

appelez le 39 19



Frelons asiatiques



Participation de la commune pour la destruction des nids de frelons asiatiques à 50 % du coût TTC payé par le particulier avec un plafond de participation à 50 €

Horaires ligne 2 Transport BREIZHGO

Muël – RENNES www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/se-deplacer-en-car/ille-et-vilaine.

	Lundi à vendredi Sauf fériés		Lundi à samedi Sauf fériés	
Muël Centre	6 h 22	7 h 32	6 h 57	13 h 35
Muël Cameur RENNES – Muël	6 h 25	7 h 36	7 h 00	13 h 38

	Mercredi sauf fériés		Lundi à samedi Sauf fériés			Lundi à vendredi Sauf fériés	Samedi sauf fériés
Muël Cameur	13 h 10	13 h 52	13 h 17	17 h 44	19 h 21	18 h 29	18 h 19
Muël Centre	13 h 14	13 h 57	13 h 22	17 h 48	19 h 23	18 h 31	18 h 21

Pompiers

Je souhaite intégrer une section de jeune sapeur-pompier.

Où puis-je me renseigner ?

Il n'y a pas de rentrée tous les ans, mais tous les 4 ans dans les sections existantes. Le mieux est de se renseigner le plus tôt possible directement auprès des centres d'incendie et de secours pour anticiper sur une rentrée ou auprès de l'UDSP 35 :

UDSP 35

9, avenue des platanes,
35510 MORDELLES
tel. 02 99 60 03 09
contact@udsp35.fr



Espace France Services
Espace France Services
22 rue de Gaël, 35290 SAINT-MÉEN-LE-GRAND
Tél. : 02 99 09 44 56
espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

Inscription liste électorale

Vous avez 18 ans ou vous êtes nouvellement domicilié à Muël : pensez à vous inscrire sur les listes électorales à la mairie. Conditions pour vous inscrire : présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Carte d'identité ou passeport

La commune de Saint-Méen est équipée d'une borne biométrique permettant d'effectuer les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité. Pour faire une demande, il faut remplir une pré-demande de passeport/CNI sur le site internet de l'ANTS <https://ants.gouv.fr> ce qui permet d'obtenir un formulaire avec un code flash. Ensuite, il faut prendre obligatoirement rendez-vous avec les services de la mairie de ST MEEN au **02 99 09 60 61**.

Recensement militaire

Les jeunes filles et jeunes hommes nés entre janvier et décembre 2008 (attendre d'avoir 16 ans pour venir en Mairie) et ceux qui auraient omis de se faire recenser, doivent se faire recenser à la Mairie munis du livret de famille avant le 31 décembre 2025.

Objets trouvés déposés en mairie

- Tennis Adidas/Disney Taille 20
- 2 paires de lunettes de vue
- 1 paire de lunettes soleil enfant
- Chevalière en argent initiales JC
- Chaîne de cou avec médaille
- 3 clés individuelles
- Gourde en métal
- Anti vol vélo

Infos pratiques



Ecole de Musique Du pays de Brocéliande



REINSCRIPTIONS

du lundi 19 mai au samedi 31 mai 2025

INSCRIPTIONS

Du mardi 10 juin au samedi 28 juin 2025

PORTE OUVERTES

Semaine du mardi 10 au vendredi 13 juin 2025 – sites de Montauban et de Montfort

Permanences :

Montfort : mercredi 28 mai de 13h30 à 15h, mercredi 11 juin de 13h30 à 15h

Montauban : aux horaires d'ouverture du secrétariat, les vendredis 13 et 20 juin jusqu'à 19h et les samedis 14 et 21 juin de 10h à 12h.

Renseignements auprès du secrétariat,

1 rue du Dr Druais à Montauban

02 99 06 60 54

contact@empb.fr

www.empb.fr

lundi et vendredi : 14h/18h

mardi et jeudi : 9h30 /12h30 - 14h à 18h

mercredi : 9h30/12h30 – 14h/19h



Evènements

15 mars

Paëlla du Comité de jumelage

29 mars

Soirée FLUO du Tennis

29 mars

Tournoi de palets organisé par l'APE

05 avril

10 h 30 chasse aux œufs

05 avril

Repas de chasse à emporter

05 avril

Tournoi de palets de l'US GAEL Muël

12-13 avril

Tournoi tennis multiples chances ouvert aux licenciés mais aussi aux spectateurs non licenciés

13 avril

Tournoi des Archers de Muël

26 avril

Pâques au tennis avec chasse aux œufs

27 avril

Repas du CCAS

27 avril

Lâcher de truites des pompiers

8 mai

Cérémonie

17 mai

Classes 05 – 11h15 rdv devant la mairie 11h30 : photo – 12h : Vin d'honneur offert par la mairie – 12h45 : dépôt de la gerbe 13h : repas à la salle des fêtes 20h : galette saucisse et bal

23 mai

Cérémonie maisons fleuries

7-8 juin

Tournoi des Archers de Muël

8 juin

à 18h15 Spectacle de danse à l'espace culturel de Mordelles (Asso Danse de Muël)

14 juin

Repas des jeunes agriculteurs

21 juin

Kermesse de l'école avec l'APE

21-22 juin

Tournoi annuel du foot

27 juin

Tournoi de palets du club du Muguet

27 juin

Fête de l'été en musique au Bon Ami (10^{ème} anniversaire) 19 h

20 juillet

Fête de la moisson (org. comité des fêtes) avec feu d'artifice offert par la mairie

4 octobre

Choucroute comité des fêtes

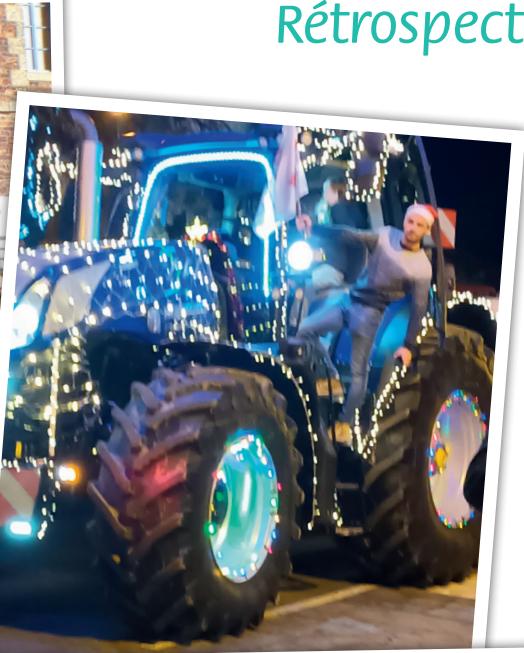
7 septembre

Concours de palets et vide-grenier (org. comité des fêtes)

11 novembre

Cérémonie des anciens combattants

Rétrospective



Rétrospective



Rétrospective



